

Titre 6. Mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) et modalités et indicateurs de suivi

1. Mesures envisagées pour atténuer ou compenser les effets négatifs directs et indirects

L'analyse des effets de la mise en œuvre du programme d'actions de l'OAIM Parc des Jalles, détaillé dans le titre 5, a conclu à un effet globalement très positif et à des effets négatifs tous maîtrisés, sur :

- La préservation des milieux naturels et la biodiversité,
- La ressource en eau,
- La préservation et mise en valeur de la diversité des paysages,
- Le patrimoine,
- L'économie locale et son développement,
- Le cadre de vie (lutte contre les pollutions et conciliation des multiples usages du territoire),
- Le tourisme et les loisirs,
- Les risques naturels et le changement climatique.

Les impacts potentiellement négatifs ont été largement anticipés au fur et à mesure de la rédaction des orientations (et axes) qui comportent donc déjà de nombreuses mesures visant à les maîtriser (orientations incluses dans le programme d'actions permettant de prendre en charge les effets négatifs d'une autre orientation du programme d'actions).

Par exemple, l'orientation 4.3.1 vise à aménager et donner à voir le patrimoine agricole, bâti, naturel et paysager du Parc en aménageant des parcours d'itinérance, des placettes paysagères, des observatoires, ... Cette concentration du public pourrait avoir un impact négatif (dégradation) sur les milieux naturels en étant à l'origine de pollution. Le programme d'actions prévoit d'encadrer la fréquentation du public (orientation 3.2.3) et de sensibiliser aux enjeux écologiques et agricoles, en communiquant sur les règles de respect et de civilité (orientation 4.4.1) et en développant les activités éducatives et pédagogiques (4.5.1).

L'analyse des incidences du programme d'actions de l'OAIM Parc des Jalles au regard des enjeux environnementaux du territoire n'a pas mis en évidence d'effets négatifs probables. En revanche, parmi les 60 orientations du programme, 12 sont concernées par des « effets probables négatifs mais maîtrisable pour la dimension concernée ».

Ces derniers ont été identifiés au regard des incidences potentiellement négatives qui pourraient s'exprimer selon les conditions de mise en œuvre des actions ou opérations proposées, alors que pour autant l'orientation concernée conserve une incidence globale positive au regard de l'objectif visé.

Ainsi, aucune mesure complémentaire à celles constitutives du projet de programme d'actions de l'OAIM Parc des Jalles n'apparaît nécessaire.

Toutefois, le suivi des mesures pouvant avoir un effet négatif mais maîtrisé sera particulièrement nécessaire, en synergie avec le suivi proposé dans le programme d'actions, afin de vérifier l'évolution des enjeux concernés par ces effets probables.

Les points de vigilance quant aux orientations pouvant avoir un effet négatif mais maîtrisé sont les suivants. Comme indiqué précédemment, ils reprennent des orientations énoncées dans le projet de programme d'actions :

- Prendre en compte les espèces invasives dans les travaux de restauration de la continuité écologique,
- Prendre en compte la valeur patrimoniale ainsi que la fonction économique des ouvrages faisant obstacle à la continuité écologique avant suppression (étude préalable),

- Accompagner les projets dans un souci d'exemplarité en matière d'intégration écologique et paysagère,
- Veiller à la coordination au niveau du bassin versant de la gestion hydraulique afin de concilier les différents usages liés à l'eau,
- Sensibiliser le public et les acteurs socio-économiques aux enjeux du territoire et au respect des différents usages,
- Réaliser des suivis et inventaires de la biodiversité sur le territoire (milieux aquatiques, agricoles, sylvicoles, naturels, urbanisés, lisières) afin d'identifier précisément les enjeux sur chaque site (projets de territoire, ...).

2. Le suivi des effets de la mise en œuvre du programme d'actions

Des suivis écologiques et des inventaires sont prévus dans le cadre du programme d'actions de l'OAIM Parc des Jalles sur son territoire (orientations 1.1.3 et 3.1.2). Ils permettront également de réaliser le suivi des impacts d'autres orientations sur les milieux.

Le projet d'OAIM Parc des Jalles n'est pas un outil réglementaire. Il n'impose pas de contrainte juridique ou réglementaire supplémentaire à celles existantes.

Chaque projet (site spécifique, projet d'aménagement précis, ...) sur le territoire du Parc des Jalles sera accompagné dans un souci d'exemplarité en matière d'intégration écologique et paysagère et sera soumis, si nécessité, aux études préalables et réglementaires en vigueur.

Un suivi des effets de la mise en œuvre du programme d'actions sera réalisé au moyen des indicateurs développés dans le cadre de l'Observatoire Nature et Agriculture de Bordeaux Métropole, en lien avec la Politique agricole et alimentaire durable et la Stratégie Biodiver'Cité.

Il permettra d'évaluer dans quelle mesure sa mise en œuvre a été une réussite et si la stratégie adoptée était pertinente : détermination de critères d'évaluation et d'indicateurs de suivi (réalisation et résultats) permettant de mesurer l'avancement du programme et d'évaluer l'impact des actions menées sur le territoire.

La liste des indicateurs, classés en fonction des enjeux environnementaux du territoire, est la suivante :

- **Préservation du patrimoine naturel :**
 - Richesse floristique
 - Richesse faunistique
 - Surface de peuplements forestiers
 - Surface d'habitats naturels et semi-naturels
 - Etat de conservation des habitats naturels
 - Surface de zones humides potentielles
 - Nombre d'obstacles à l'écoulement sur la jalle de Blanquefort
 - Surface artificialisée
 - Surface de milieu naturel bénéficiant d'une protection réglementaire ou contractuelle (N2000)

- Surface de milieu naturel bénéficiant d'une protection foncière (PEANP, ZPENS)
 - Nombre d'événements organisés ou financés en faveur de la biodiversité
 - Richesse spécifique d'espèces végétales exotiques envahissantes
 - Richesse spécifique d'espèces faunistiques exotiques envahissantes
- **Amélioration de la gestion des ressources en eau :**
- Consommation annuelle d'eau potable par habitant et par jour (indicateur à l'échelle de BM)
 - Volume prélevé annuellement (indicateur à l'échelle de BM)
- **Préservation et mise en valeur de la diversité des paysages**
- Nombre d'espaces verts ou naturels ouverts au public
 - Linéaire de chemins ouverts au public (sentiers de découverte)
- **Préservation et mise en valeur du patrimoine**
- Nombre de sites et/ou bâtis réhabilités ou aménagés
- **Soutien au développement économique des filières locales et notamment agricoles**
- Surface de carrière en exploitation
 - Surfaces agricoles exploitées
 - Surface agricole labellisée AB
 - Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié d'une aide au titre du règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en faveur de l'agriculture
- **Lutte contre les pollutions (sonore, visuelle, air, eau...)**
- Indice de la qualité de l'air (moyenne annuelle sur Bordeaux)
 - Concentrations moyennes annuelles dans l'air (station Grand Parc)
 - Qualité chimique et biologique des masses d'eau superficielles (à confirmer)
 - Linéaire de cours d'eau en bon état écologique
 - 1 indicateur sur les zones de calmes à définir dans le cadre de la mise en œuvre du PPBE
 - Superficie de milieux naturels dans la trame noire effective
 - Nombre de sites de décharge sauvage
- **Conciliation d'un multi-usages du territoire**
- Nombre de gîtes de grande faune sauvage (sangliers, chevreuils)
 - Indicateurs à produire après échanges avec les acteurs
- **Soutien du développement et diversification de l'offre touristique et de loisirs**
- Capacité en hébergement touristique
 - Nombre de prestataire en écotourisme
 - Nombre de membre au sein du réseau d'acteurs tourisme & loisirs (à créer)
- **Anticipation et adaptation face à l'amplification des risques naturels et du changement climatique**
- Nombre de jours de canicule (indicateur à l'échelle métropolitaine)
 - Surface d'îlot de chaleur
 - Nombre de départ de feux de forêt annuels

- Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une aide pour la réduction de la vulnérabilité au risque inondation

Le suivi des effets et de la mise en œuvre du programme d'actions est envisagé au moyen de la réalisation d'évaluations annuelles (calcul des indicateurs, mobilisation des groupes thématiques de la gouvernance locale et du comité scientifique, édition d'un rapport annuel synthétique) et pluri-annuelles (un point d'étape tous les 5 ans sur la mise en œuvre du programme d'actions et les éventuels réajustements (actions, suivis, moyens).

Les indicateurs et les objectifs tendanciels liés aux indicateurs sont présentés dans le tableau pages suivantes.

Les indicateurs de réalisation et de résultats seront établis précisément par la suite dans le cadre de la mise en place du projet et des discussions financières.

	Indicateur	Données	Date	Source	Remarque	Objectif d'évolution tendancielle
Préservation du patrimoine naturel	Richesse floristique	96 espèces patrimoniales et/ou protégées recensées	28/09/2020	OFSAS		Stabilisation à augmentation
	Richesse faunistique	398 espèces recensées tous taxons confondus	03/09/2020 06/11/2019 06/11/2019 06/11/2019	OAFS Atlas Bordeaux Métropole Naturalia Environnement Cistude Nature		Stabilisation à augmentation
	Surface de peuplements forestiers	1 212 ha	15/06/2020	CBNSA		Stabilisation à augmentation
	Surface d'habitats naturels et semi-naturels	6 060 ha	15/06/2020	CBNSA		Stabilisation à augmentation
	Etat de conservation des habitats naturels	-	-	-	Donnée indisponible	Amélioration
	Surface de ZH potentielles	2893 ha	2020	Stratégie Biodiver'Cité - Direction de la Nature - BM		Stabilisation à augmentation
	Nombre d'obstacles à l'écoulement sur la jalle de Blanquefort	13 obstacles	2020	Direction de la Nature - BM		Diminution
	Surface artificialisée	578 ha	15/06/2020	CBNSA		Diminution
	Surface de milieu naturel bénéficiant d'une protection réglementaire ou contractuelle (N2000)	1 245 ha	06/11/2019	DDTM33		Stabilisation à augmentation
	Surface de milieu naturel bénéficiant d'une protection foncière (PEANP, ZPENS)	PEANP : 777 ha ; ZPENS : 770 ha (ZPENS de la Réserve naturelle nationale de Bruges + ZPENS Gravières et prairies humides de Blanquefort)	11/2020	Département de la Gironde		Stabilisation à augmentation
	Nombre d'événements organisés ou financés en faveur de la biodiversité	-	-	-	Donnée indisponible	Stabilisation à augmentation
	Richesse spécifique d'espèces végétales exotiques envahissantes	21 espèces recensées	28/09/2020	OFSA		Stabilisation à diminution
	Richesse spécifique d'espèces faunistiques exotiques envahissantes	18 espèces recensées tous taxons confondus	03/09/2020 06/11/2019 06/11/2019 06/11/2019	OAFS Atlas Bordeaux Métropole Naturalia Environnement Cistude Nature		Stabilisation à diminution
Amélioration de la gestion des ressources en eau	Consommation annuelle d'eau potable par habitant et par jour (indicateur à l'échelle de BM)	154,2 litres par habitant et par jour	2018	RPQS 2018 BM		Stabilisation à diminution
	Volume prélevé annuellement (indicateur à l'échelle de BM)	54 901 millions de m ³	2018	RPQS 2018 BM		Stabilisation à augmentation relative (à mettre en parallèle de la population)
Préservation et mise en valeur de la diversité des paysages	Nombre d'espaces verts ou naturels ouverts au public	860,6 ha	2012	"Espace naturel ouvert au public" - Open Data de Bordeaux Métropole		Augmentation
	Linéaire de chemins ouverts au public (sentiers de découverte)	43 961 m linéaire de cheminements accessibles dans le périmètre du parc (21 186 m du "GR Bordeaux Métropole" + 10 483 m du parcours cyclable "Paysage de Jalles" + 529 m du parcours cyclable "Sur la route du Médoc" + 1 610 m de chemin de "St Jacques de Compostelle par Lamarque" + 1 941 m de piste cyclable "Bordeaux-Lacanau" + 6 696 m de piste cyclable "Tours et détours à Bordeaux Lac" + 1 516 m de piste cyclable "Canal des 2mers par Lamarque")	2020	Mission Tourisme - Direction générale Valorisation du territoire - BM		Augmentation
Préservation et mise en valeur du patrimoine	Nombre de sites et/ou bâtis réhabilités ou aménagés	0	2020	Direction de la Nature - BM		Augmentation
Soutien au développement économique des filières	Surface de carrière en exploitation	118,42 ha	2020	mineralinfo.fr (27/08/2020)		Stabilisation à diminution
	Surfaces agricoles exploitées	-	-	-	Donnée indisponible	Augmentation
	Surface agricole labellisée AB	-	-	-	Donnée indisponible	Augmentation

locales et notamment agricoles	Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié d'une aide au titre du règlement d'intervention de Bordeaux Métropole en faveur de l'agriculture	0	2020	-	Règlement d'intervention agriculture non adopté	Augmentation
Lutte contre les pollutions (sonore, visuelle, air, eau...)	Indice de qualité de l'air (moyenne annuelle sur Bordeaux)	4	2019	Atmo Nouvelle-Aquitaine		Diminution
	Concentrations moyennes annuelles dans l'air (station Grand Parc)	NO ₂ = 14 µg/m ³ ; NO _x = 19 µg/m ³ ; PM ₁₀ = 18 µg/m ³ ; O ₃ = 59 µg/m ³	2019	Atmo Nouvelle-Aquitaine		Diminution
	Qualité chimique et biologique des masses d'eau superficielles (à confirmer)	-	-	-	Travail en cours par l'a'urba - indicateur disponible en 2021	
	Linéaire de cours d'eau en bon état écologique	-	-	-	Travail en cours par l'a'urba - indicateur disponible en 2021	Augmentation
	1 indicateur sur les zones de calmes à définir dans le cadre de la mise en œuvre du PPBE	-	-	-	Indicateur à déterminer	
	Superficie de milieux naturels dans la trame noire effective	-	-	-	Indicateur disponible à partir de 2021	Augmentation
	Nombre de sites de décharge sauvage	-	-	-	Donnée indisponible	Diminution
Conciliation d'un multi-usages du territoire	Nombre de gîtes de grande faune sauvage (sangliers, chevreuils)	-	-	-	Donnée indisponible	
	Indicateurs à produire après échanges avec les acteurs	-	-	-	Indicateur à déterminer	
Soutien du développement et diversification de l'offre touristique et de loisirs	Capacité en hébergement touristique	2 hébergements - capacité totale : 670 (650 "Camping du lac" à Bruges ; 20 "Hôtel Grattequina" à Blanquefort)	2020	Mission Tourisme - Direction générale Valorisation du territoire - BM		Augmentation
	Nombre de prestataire en écotourisme	0	2020	Mission Tourisme - Direction générale Valorisation du territoire - BM		Augmentation
	Nombre de membre au sein du réseau d'acteurs tourisme & loisirs	0	2020	-	Réseau d'acteurs tourisme & loisirs à créer	Augmentation
Anticipation et adaptation face à l'amplification des risques naturels et du changement climatique	Nombre de jours de canicule (indicateur à l'échelle métropolitaine)	22 à 23 jours chauds (température dépassant 30°C) et 5 jours de canicule	2019	Direction de la Nature - BM		Stabilisation à diminution
	Surface d'îlot de chaleur	-	-	-	Donnée indisponible	Stabilisation à diminution
	Nombre de départ de feux de forêt annuels	39 sur l'ensemble des 9 communes concernées par le Parc des Jalles (Blanquefort : 14 ; Bordeaux : 3 ; Bruges : 1 ; Eysines : 3 ; Le Haillan : 0 ; Le Taillan-Médoc : 6 ; Martignas-sur-Jalle : 2 ; Parempuyre : 1 ; Saint-Médard-en-Jalles : 9)	2019	Observatoire Régional des Risques Nouvelle-Aquitaine (GIP ATGeRi)		Stabilisation à diminution
	Nombre d'exploitations ayant bénéficié d'une aide pour la réduction de la vulnérabilité au risque inondation	0	2020	-	Aide mise en place dans le cadre du Règlement d'Intervention agriculture non voté à ce jour (09/2020)	Stabilisation à augmentation

Tableau 64 : Indicateurs de suivi du programme d'actions du Parc des Jalles et objectifs tendanciels (source : Mémoire en réponse à l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe) du juin 2020, Bordeaux Métropole, novembre 2020)